



On vous dit tout ce qui est bon à savoir sur la carte imagine R pour la rentrée 2020/2021 !

Les jeunes en âge d'aller au collège bénéficient d'une prise en charge de leur carte de transport scolaire "imagine R"

Deux cas de figures :

Nouvelle carte dans le cadre de l'entrée en 6^e au collège

Un service de transport scolaire est assuré par la société A.M.V, dont les horaires vous seront précisés dans l'Écho « Spécial Rentrée ».

Le tarif public régional du Pass Navigo, pour la rentrée 2021, est de 350€ (dont 8€ de frais de dossier).

Cette année, la municipalité et le Conseil départemental maintiennent leurs aides financières.

En conséquence, la participation des familles se limitera uniquement au règlement des frais de dossier, soit 8€.

Les formalités d'obtention du titre de transport sont effectuées par nos services.

Pour ce faire, **il est indispensable de vous rendre en mairie** (Service Scolaire) afin de vérifier et **signer le contrat** et d'apporter :

au plus tard le Samedi 18 juillet 2020,

- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **un chèque de 8€ à l'ordre de « imagin R »**
- **une photo d'identité format 35 x 41 mm** (en y indiquant au dos le nom de l'enfant)

Si votre enfant est inscrit à un autre collège que V. Schoelcher (TORCY), il faudra ensuite faire tamponner le contrat par le collège et nous le rapporter.

Renouvellement de carte Imagine R

Le tarif public régional de la carte de transport de votre enfant proposé par Imagine R, pour la rentrée 2021, est de 350€ (dont 8 € de frais de dossier).

Cette année encore, la municipalité et le Conseil départemental maintiennent leurs aides financières.

En conséquence, la participation des familles se limitera au règlement des frais de dossier, soit 8 €.

Afin de compléter le renouvellement de contrat de votre enfant pour l'année scolaire 2020-2021, **il est indispensable de vous rendre en mairie** (Service Scolaire) pour vérifier et **signer le contrat** et d'apporter :

au plus tard le Samedi 18 juillet 2020,

- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **un chèque de 8 € à l'ordre de « Imagine R »**

Si votre enfant est inscrit à un autre collège que V. Schoelcher (TORCY), il faudra ensuite faire tamponner le contrat par le collège et nous le rapporter.

A réception du courrier confirmant la validité de son abonnement, votre enfant devra obligatoirement recharger son pass Navigo dans une station RATP ou Transilien SNCF.

L'opération de rechargement sera immédiatement effectuée et n'aura aucune incidence sur l'abonnement en cours.

Il n'est donc pas nécessaire d'attendre la fin de l'abonnement en cours pour effectuer cette opération.



BON À SAVOIR

Attention

- En cas de perte ou de vol de la carte de transport en cours d'année, vous devrez vous rendre dans une agence Imagine « R », muni de votre n° de client qui figurera sur le courrier lors de la remise de votre carte en mairie. Les frais de renouvellement seront à votre charge.

Rappel : le non-respect des consignes ci-dessous, en cas de contrôle, est passible d'une amende conformément à la réglementation applicable aux services de transports publics de voyageurs. En cas de doute sur l'identité du porteur du pass il peut être demandé une justification d'identité.

- Votre enfant doit obligatoirement et systématiquement valider son titre de transport aux appareils de contrôle des transporteurs à chaque voyage.

- En cas d'oubli de son pass, pour voyager, votre enfant devra acheter un titre de transport. Celui-ci ne sera pas remboursé.